

# La Russie rencontre l'Afrique à Sotchi

Page 3

# LE JOUR

## D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4913 - Jeudi 24 octobre 2019 - Prix : 10 DA

Il se tiendra aujourd'hui à Sidi Moussa

## Le BF reprogrammera-t-il le derby algérois ?

Page 23



Les spécialistes tirent la sonnette d'alarme

## Le cancer du sein, «un fléau national»

Page 2

### L'occupation turque revue nettement à la baisse à Sotchi

Par Mohamed Habili

**A**vant la rencontre de Sotchi de mardi dernier entre Vladimir Poutine et Recep Tayyip Erdogan, les Syriens patriotes et les vrais amis de la Syrie, où que ceux-ci se trouvent dans le monde, nourrissent malgré eux la crainte que l'invasion du nord-est de la Syrie par l'armée turque commencée le 9 de ce mois n'obtienne la caution de la Russie, ce qui alors la rendrait définitive. En vérité, bien peu se laissent intoxiquer à ce point par la propagande turque et la campagne toujours recommencée des Anti-Trump occidentaux, pour qui le président américain a tout de même lâché sans états d'âme l'allié kurde. Certaines déclarations des Russes, comme celle où ils faisaient montre de compréhension vis-à-vis de l'offensive turque, incitaient toutefois d'autant plus à la prudence que l'on ne perdait pas de vue l'ampleur du rapprochement russo-turc survenu ces derniers temps. On se disait qu'au vu de l'importance de ses intérêts notamment économiques avec la Turquie, la Russie pouvait être tentée de fermer les yeux sur l'intention évidente de cette dernière d'agrandir son territoire aux dépens de celui de la Syrie. Si personne ne croyait vraiment que les choses pouvaient aller jusqu'à cette extrémité, personne non plus ne l'excluait complètement. Après la rencontre de Sotchi, toute crainte de ce genre s'est dissipée.

Suite en page 3

### Présidentielle 2019

## Azzedine Mihoubi premier à déposer son dossier de candidature



PH/D. R.

L'ex-ministre de la Culture et secrétaire général par intérim du Rassemblement national démocratique (RND), Azzedine Mihoubi, a déposé hier son dossier de candidature pour l'élection présidentielle du 12 décembre prochain au siège de l'Autorité nationale indépendante des élections, sis au Palais des nations, Club des pins. Lire page 3

Prix du président de la République du journaliste professionnel

## 12 lauréats primés

Page 4

Révolution algérienne/ Un film sur Abdelhamid Benzine

## «Nous n'étions pas héros» en première nationale

Page 13

Les spécialistes tirent la sonnette d'alarme

# Le cancer du sein, «un fléau national»

■ Alors que le cancer connaît une recrudescence au niveau national ces dernières années, les spécialistes s'alarment sur le nombre effarant de celui du sein qui frappe les femmes de plein fouet.

Par Louiza Ait Ramdane

Première cause de mortalité chez les femmes, le cancer du sein connaît un accroissement épidémique en Algérie. Des chiffres alarmants, selon les spécialistes. Le cancer du sein est le plus fréquent des cancers féminins, affirme la présidente du Réseau national des registres de cancer, le P Doucja Hamouda, qui souligne que le cancer du sein est un fléau national. Selon elle, le registre du cancer en Algérie a noté une augmentation de son incidence en 2017 par rapport à

l'année précédente. Il représente la moitié des cancers féminins au niveau national avec 4 000 nouveaux cas sur 9 634 cancers féminins en 2017, ajoute-t-elle. Après avoir indiqué que le cancer du sein venait en tête des cancers les plus répandus en Algérie, avec un taux d'incidence de 8 % et touchant toutes les wilayas, la présidente du Réseau national des registres de cancer, P Hamouda, estime que cela constituait «un fléau national» nécessitant la prise en charge, en urgence, de cette épidémie à travers le dépistage précoce. Le Professeur fait savoir que le nombre de nouveaux cas de cancer est au moins le double au nord qu'au sud du pays. La même responsable constate que l'incidence est très élevée et toujours croissante du cancer du sein dans toutes les wilayas.

Le P Fouatih Zoubir, coordinateur régional, indique pour sa part que l'âge moyen de survenue du cancer reste un point particulier, car le jeune âge pour le cancer du sein féminin est une raison d'inquiétude pour le futur. Chez l'homme, ajoute-t-il, quelques disparités apparaissent pouvant définir des particularités régionales suscitant des recherches plus précises, comme la détermination des facteurs étiologiques. Parmi les contraintes que rencontrent les spécialistes en charge du registre du cancer, le P Fouatih cite le manque de moyens matériels et logistiques ainsi que la non validation des données de certaines wilayas. Pour faire face à cette situation, le spécialiste recommande l'institutionnalisation du dossier électronique du malade, la stabilité des personnels en charge de la gestion des registres.

Pour terminer, le P Hamouda précise que les registres des wilayas avaient fourni des données suffisantes, à l'exception d'un petit nombre, à savoir certaines wilayas qui se trouvent majoritairement dans les Hauts-Plateaux et le Sud, qualifiant



PH.E. Soraya/J. A.

cette couverture de «positive en dépit des insuffisances constatées». La responsable souligne, par ailleurs, la nécessité de résoudre le problème de la wilaya de Chlef qui dure depuis 2014 et celui de Ain Defla qui leur crée des manques à gagner importants.

## 60 000 nouveaux cas de cancer en 2025

Les spécialistes ne cessent de tirer la sonnette d'alarme. Selon leurs prévisions, le nombre de personnes atteintes de cancer du sein peut doubler d'ici à 2025, à cause, justement, du diagnostic tardif. Il atteindra 60 000 cas, selon les prévisions du directeur de la prévention au ministère de la Santé, Djamel Fourar. «Le dépistage précoce est une nécessité pour réduire, à court et à moyen terme, l'incidence du cancer du sein», insiste-t-il en marge de la rencontre annuelle du Réseau national des registres du cancer 2017. Pour le ministre de la santé, Mohamed Miraoui, le défi est de disposer de données réelles qui permettent de lutter contre le cancer. «L'exploitation des données des registres de l'année 2017 sur le réseau national confirme la même tendance

hausière du cancer en Algérie et dans le monde, en raison du vieillissement de la population et d'une mauvaise hygiène de vie, outre les facteurs de risque environnementaux», dira le ministre lors de l'ouverture de la réunion annuelle du Réseau national des registres du cancer.

Dans sa présentation des données des trois réseaux régionaux des registres du cancer pour l'année 2017, le P Fouatih Zoubir, coordinateur régional, fait savoir que 44 000 nouveaux cas de cancer ont été enregistrés en 2017. Le Professeur indique que la couverture de registre du cancer est estimée à 97 % à l'Est, 94,3 % au Centre, 86,6 % à l'Ouest et 89,6 % du réseau national. Les wilayas de Ain Defla et de Béchar demeurent silencieuses ; cependant que Djelfa, Lagouat, Tindouf et Naâma sont des wilayas à consolider. Pour le P Fouatih, lors de cette rencontre scientifique du registre des cancers «nous allons identifier les différentes tendances au niveau régional qui vont nous permettre de prendre toutes les dispositions pour diminuer au mieux l'ampleur de cette maladie et de l'incidence des différents cancers».

## Hausse de 9,4 % de la quantité de sang collectée

Préconisant la mise en place d'un registre national des rhésus rares afin de «mieux répondre aux attentes des malades», le ministre de la Santé, Mohamed Miraoui, fera savoir que la quantité de sang collectée, suite aux dons des citoyens, a progressé de 9,4 % durant le 1<sup>er</sup> semestre de l'année en cours par rapport à la même période de 2018. Néanmoins, «les défis demeurent importants en termes de disponibilité de cette matière vitale, selon les normes de qualité et de sécurité requises», observe le ministre lors de l'ouverture de la

## Journée nationale des donneurs de sang, annuellement célébrée le 25 octobre

La mise en place d'un registre national des rhésus rares afin de mieux répondre aux attentes des malades a pour objectif «une meilleure organisation et une coordination entre les différents établissements de santé», poursuit le ministre.

L. A. R.

## Exposition spécifique algérienne au Niger

# Départ de la caravane de produits nationaux vers Niamey

La caravane de produits algériens, acheminés par voie terrestre vers Niamey devant prendre part à une exposition spécifique de produits algériens prévue début novembre dans la capitale nigérienne, a pris le départ hier depuis Alger, en présence de responsables du ministère du Commerce. Un convoi de quatre camions semi-remorques devra acheminer vers Niamey près de 3 tonnes de marchandises dont des produits agroalimentaires, agricoles, électroménagers et électroniques, cosmétiques et matériaux de construction. D'autres produits périssables seront expédiés par voie aérienne (cargo), a-t-on appris auprès d'un responsable du

ministère du Commerce. L'exposition spécifique de produits algériens, prévue du 6 au 11 novembre, verra la participation de 38 entreprises privées et quatre autres publiques activant dans plusieurs secteurs notamment l'agroalimentaire, la mécanique, l'industrie pharmaceutique et le textile. Organisées par la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (Caci), des rencontres «B2B» entre opérateurs algériens et nigériens seront au programme de cette manifestation économique. Présente au coup d'envoi de cette caravane, la conseillère au ministère du Commerce, chargée des foires et salons à l'étranger, Souhila Abilèche, a précisé que «c'est la

septième participation de l'Algérie aux foires économiques au Niger où les produits algériens sont très demandés». Elle a aussi fait remarquer que les entreprises nationales s'intéressent au marché nigérien qui offre une visibilité à leurs produits. Par ailleurs, l'Algérie devra prendre part du 11 au 17 novembre prochains au Gabon à une exposition de ses

produits – la deuxième en l'espace d'une année – avec la participation d'une centaine d'entreprises nationales, a annoncé M<sup>me</sup> Abilèche. A rappeler que des expositions de produits algériens ont été organisées en 2018 dans plusieurs capitales du monde, à l'instar de Washington, Bruxelles, Nouakchott, Libreville et Doha.

Kamel L.

## Justice/Conseil supérieur de la magistrature Réunion aujourd'hui à la Cour suprême

LE MINISTRE de la Justice, garde des sceaux, Belkacem Zeghmati réunit aujourd'hui jeudi 24 novembre le Conseil supérieur de la magistrature et ce, au siège de la Cour suprême à El Biar. Auparavant, il aura procédé à l'installation dans ses fonctions du président de la Cour des conflits.

R N

## Seddouk / Béjaïa Deuxième marche de soutien aux détenus

UNE MARCHÉ pacifique et populaire a été organisée hier encore à Seddouk. «Il s'agit de la deuxième manifestation du genre en moins de deux mois, en signe de solidarité avec les détenus d'opinion et politique, le rejet des élections, le changement radical du régime politique, la libération des détenus, l'ouverture des champs politique et médiatique». Cette action a été organisée à l'appel du collectif des associations locales. Des milliers de personnes, dont les membres des familles des détenus, ont participé à cette manifestation ponctuée par un rassemblement et des prises de parole devant le siège de l'APC. La procession a sillonné les rues de la commune, scandant des slogans en faveur de la libération des détenus du mouvement populaire dont ceux de la localité, Makhlouf Bibi, Kheirredine Medjani et Tigrine Wafi, et rejetant les élections prochaines. Des slogans hostiles au pouvoir ont été scandés par les manifestants qui ont repris l'essentiel des slogans du Hirak populaire. «Libérez les otages», «Ulac l'vot ulac», «Errahlou errahlou», «Libérez la justice», etc. «C'est un appel à la liberté, à la République et la fraternité», dira un intervenant. Un autre a souligné qu'«il s'agit d'une affaire d'Etat, pas de région ou d'appartenance ethnique ou autres». «Nous participons à la marche pour libérer nos lions ; c'est la marche de la liberté et de libération du peuple algérien entier, tout le monde est concerné ; l'Algérie de demain ce sera l'Algérie de la démocratie, de liberté». Et d'ajouter : «Grâce aux nouvelles générations on vaincra inshallah». Notons que la ville de Seddouk a été paralysée dans la matinée par une grève générale en solidarité avec les détenus.

Hocine Cherfa



1<sup>er</sup> sommet économique du genre

# La Russie rencontre l'Afrique à Sotchi

■ Les travaux du 1<sup>er</sup> forum économique Russie-Afrique ont débuté mercredi à Sotchi (Russie), en présence d'une cinquantaine de chefs d'Etat et de gouvernement de pays africains, dont le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah. A l'occasion, Vladimir Poutine déplore le niveau «en deçà» de celui souhaité des échanges commerciaux russo-africains évalués à quelque 20 milliards d'euros annuellement.

Par Lynda Naili

Présent à l'évènement, Bensalah conduit une importante délégation composée de Sabri Boukadoum, Mohamed Loukal et Mohamed Arkab, respectivement ministre des Affaires étrangères, ministre des Finances et ministre de l'Energie. La participation de haut niveau de l'Algérie à l'évènement démontre sa volonté «de faire avancer les intérêts du continent africain, mais aussi ses propres intérêts», avait estimé la veille Sabri Boukadoum. L'évènement central de ce Forum est sa session plénière qui se tient sous le thème : «Russie-Afrique: faire valoir le potentiel de coopération». Le programme de cet évènement comprend également trois autres modules thématiques, à savoir «la consolidation des relations économiques», «la mise en place des projets conjoints», ainsi que «la collaboration dans les domaines sociaux et humanitaires». Ce Forum réunit les chefs d'Etat africains et des représentants des milieux d'affaires et des services publics russes, africains et internationaux, ainsi que des organisations de coopération du continent africain. Il servira de plateforme permettant la mise en place de conditions favorables pour le développement des relations économiques et commerciales entre la Russie et l'Afrique. A l'issue du Forum un nombre important de contrats dans le domaine économique et commercial et en matière d'investissements devrait être signé. En marge de ce Forum qui se



Ph.D.R.

déroule au Centre média principal du Parc olympique de la ville de Sotchi, sous la coprésidence de Vladimir Poutine, président de la Fédération de Russie, et de Abdelfattah Al-Sissi, président de la République arabe d'Egypte, dont le pays assure actuellement la présidence tournante de l'Union africaine (UA), une exposition s'est tenue pour présenter les avancées et le potentiel dans les domaines économique, scientifique, écologique et culturel.

**Avec quelque 20 milliards d'euros/an, Poutine déplore le niveau des échanges commerciaux russo-africains**

Le président russe, Vladimir Poutine, a indiqué hier à Sotchi (Russie) que les échanges com-

merciaux russo-africains avoisinaient 20 milliards d'euros annuellement, affirmant qu'ils étaient «en deçà» du niveau souhaité par les deux parties. A ce titre, dans une allocution à l'ouverture des travaux de ce 1<sup>er</sup> Sommet Russie-Afrique, le président russe a affirmé que «les échanges commerciaux et économiques entre la Russie et l'Afrique ont doublé ces dernières années pour atteindre les 20 milliards d'euros, mais ce montant reste très peu par rapport aux potentialités existantes». Il a, dans ce contexte, appelé au renforcement de la coopération pour la diversification des relations commerciales et économiques entre la Russie et les pays africains. Poutine qui copréside les travaux du Forum avec le président d'Egypte, Abdelfattah Al-Sissi, dont le pays assure actuellement la présidence tournante de l'Union africaine (UA), a

par ailleurs salué l'accord de création de la Zone de libre-échange africaine (ZLECAF). Il a estimé que la ZLECAF pourrait être un moyen pour dynamiser les échanges, notamment avec l'Union économique eurasiatique, dont la Russie pourrait également y bénéficier. Dans ce sens, il a annoncé la signature d'un accord à l'issue du Sommet entre l'Union africaine et l'Union économique eurasiatique dans le domaine commercial. Pour sa part, le président Al Sissi a souligné la nécessité de l'ouverture des pays africains sur les marchés internationaux, dont celui de la Russie, ajoutant que la transformation économique de l'Afrique, l'amélioration du climat des affaires, ainsi que la préservation de la sécurité et la stabilité de la région «sont des nécessités pour lesquelles les pays africains doivent travailler». Après l'ouverture économique régionale attendue entre les pays africains dans le cadre de la ZLECAF, «les marchés de l'Afrique doivent s'ouvrir davantage à d'autres régions du monde pour dynamiser leurs échanges et leurs économies», a insisté le président égyptien. En outre, Al Sissi a appelé les institutions monétaires et financières mondiales à alléger et faciliter l'accès au financement des projets en faveur des pays africains, en précisant que la rencontre Russie-Afrique pourrait aboutir à des projets en commun «concrets», dont les populations africaine et russe seront bénéficiaires.

L. N.

## LA QUESTION DU JOUR

### L'occupation turque revue nettement à la baisse à Sotchi

Suite de la page une

Même sans avoir encore pris connaissance sur quoi les deux pays se sont précisément entendus, il suffisait de voir les mines renfrognées des Russes, celle de leur président en premier, au cours de la conférence de presse finale, pour se rendre compte qu'en l'espèce ils n'étaient pas en parfaite harmonie avec les Turcs. A l'évidence, ils auraient voulu que leurs hôtes fassent preuve de plus de retenue, ou du moins qu'ils arrêtent de donner à penser au public qu'ils avaient obtenu des Russes ce qu'ils avaient peu auparavant arraché aux Américains, c'est-à-dire leur accord pour faire ce que bon leur semble à l'est de l'Euphrate. La réalité est que si Erdogan est arrivé à Sotchi avec un plan d'occupation à faire avaliser par les Russes, il est reparti avec un projet tellement revu et corrigé par ces derniers que l'on est en droit de se demander s'il s'agit bien de même. Ainsi en est-il de la longueur de la zone de sécurité qu'il entend établir en entier à l'intérieur du territoire syrien, s'étendant dans son esprit sur plus de 400 kilomètres, et qui à l'issue de ses discussions avec Poutine se fige au quelque 120 kilomètres pris par son armée avant que n'intervienne le cessez-le-feu négocié par les Américains. Un deuxième en effet d'une même durée de 120 heures a été convenu à Sotchi. Plus significatif encore, l'occupation de cette zone n'est plus l'apanage des Turcs, qui ne peuvent plus y effectuer des patrouilles qu'en compagnie des Russes. Une occupation partagée avec autrui, en est-elle encore une ? On peut en douter, d'autant si le partenaire ne se considère pas quant à lui une force occupante. Or ce n'est pas là les seuls sujets où les Turcs ont dû en rabattre. Sur la profondeur de la zone tampon non plus il ne semble pas qu'ils aient obtenu les 30 kilomètres qu'ils voulaient. Tout cela accorde le droit de dire que si Erdogan n'est pas reparti bredouille de Sotchi, ce qu'il doit sans doute à ses bonnes relations par ailleurs avec Poutine, tout autant peut-être à la détérioration de celles qu'il a avec les Occidentaux en général, il a acquis du moins la certitude qu'il n'a pas grand intérêt à ce que son armée s'éternise en Syrie.

M. H.

## Présidentielle 2019

### Azzedine Mihoubi premier à déposer son dossier de candidature

L'ex-ministre de la Culture et secrétaire général par intérim du Rassemblement national démocratique (RND), Azzedine Mihoubi, a déposé hier son dossier de candidature pour l'élection présidentielle du 12 décembre prochain au siège de l'Autorité nationale indépendante des élections, sis au Palais des nations, Club des pins. Azzedine Mihoubi, premier postulant à la candidature pour la Présidentielle ayant déposé son dossier, a indiqué dans une déclaration à la presse que la Présidentielle du 12 décembre «constitue un rendez-vous important qui ne concerne pas un parti ou une personnalité en particulier mais l'ensemble des Algériens», insistant sur l'importance de concourir à la réussite de cette échéance, en veillant à garantir «la transparence et la régularité tout au long du processus électoral». Concernant son programme, Mihoubi a fait part de son intention de présenter



«un programme ambitieux et applicable, afin de satisfaire les préoccupations des citoyens, notamment les plus urgentes», souhaitant que la campagne électorale soit «marquée par une concurrence entre les programmes» et «proche des citoyens». Enfin concernant le

nombre exact de signatures qu'il a collectées, Mihoubi a annoncé «avoir largement dépassé le nombre requis de signatures» ajoutant que son dossier remplit toutes les conditions stipulées par la nouvelle loi électorale. Il annonce avoir échangé avec Mohamed Charfi, président de

l'Autorité électorale, auquel il a fait part de l'importance de la prochaine échéance électorale. Pour rappel, le président de l'Autorité nationale indépendante des élections, Mohamed Charfi a fait savoir, dimanche à Alger, que sur les 145 postulants ayant retiré les formulaires de souscription des signatures individuelles en prévision de la présidentielle du 12 décembre prochain, six ont demandé un rendez-vous pour le dépôt de leurs dossiers de candidature au niveau de l'ANIE qui a veillé à accorder toutes les facilités aux candidats potentiels. Charfi a rappelé que le dernier délai pour le dépôt des dossiers de candidature à la Présidentielle du 12 décembre prochain a été fixé au samedi 26 octobre à minuit. S'agissant de la période de révision exceptionnelle des listes électorales ouverte le 15 septembre dernier suite à la convocation du corps électoral, le même responsable a fait état de 156 600 inscrits au titre

de la première étape et de 128 000 nouveaux inscrits durant la prolongation de la période qui a duré cinq jours, portant ainsi le nombre total à 284 600 inscrits.

Thinhinene Khouchi

Prix du président de la République du journaliste professionnel

# 12 lauréats primés

■ Dédié cette année aux "Vertus du dialogue", la 5e édition du prix du président de la République du journaliste professionnel s'est déroulée mardi soir à Alger, lors de laquelle 12 lauréats, exerçant dans différentes catégories de médias, ont été distingués.

Par Meriem Benchaouia

La cérémonie d'attribution des prix de cette édition, qui a vu la participation de 126 candidats, s'est tenue en présence notamment du ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement et ministre de la Culture par intérim, Hassan Rabehi, ainsi que de membres du gouvernement, de hauts responsables de l'Etat, de directeurs de presse ainsi que de nombreux journalistes. Le premier prix de la catégorie presse écrite a été décerné au journaliste du quotidien « Ennasr » pour son article intitulé « Comment l'administration et les syndicats du complexe El Hadjar ont réussi à mettre un terme à la crise au sein de l'entreprise ». Le premier prix de la catégorie télévisuelle a été décerné, quant à lui, au journaliste Djaouida Bader, de l'Entreprise publique de télévision (EPTV), pour son documentaire « Le rendez-vous des hommes libres ». Concernant la catégorie radiophonique, le premier prix est revenu à la journaliste de la chaîne radio Relizane pour son reportage intitulé « Un modèle de dialogue pour le règlement de la crise à Oued R'hïou ». S'agissant du prix de la presse électronique, le jury a décerné le premier prix à Hanane Charef, du multimédia de la Radio nationale pour son œuvre, le dialogue des jeunes du hirak via Facebook et le troisième prix à Asmaa Behlouli du site Echourouk online pour son article sur le dialogue politique. Le deuxième prix n'a pas été octroyé.



PH. > D. R.

## L'Algérie face à une épreuve difficile, la presse un acteur de son présent et de son avenir

S'adressant à la corporation médiatique dans un message lu en son nom par Hassane Rabehi, ministre de la Communication et porte-parole du gouvernement, le chef de l'Etat a déclaré que « l'Algérie traverse une étape critique, dont vous êtes non seulement témoins mais également, partant de votre conscience nationale, acteurs de son présent et de son avenir ». « Certes, notre pays est face à une épreuve difficile, mais les solutions sont possibles avec tout ce qui a été assuré pour aller vers un scrutin présidentiel, le 12

décembre prochain, notamment à la faveur de la concrétisation de la plus grande partie des revendications exprimées par notre peuple lors de son Hirak pacifique et civilisationnel, et ce, grâce à la réponse des institutions de l'Etat et à l'accompagnement de l'Armée nationale populaire, qui n'a ménagé aucun effort à s'acquitter, pleinement et avec perspicacité, de ses missions constitutionnelles », a-t-il ajouté. A cette occasion, il a estimé objectif de « louer l'effort consenti par le secteur de l'information, public et privé, pour consacrer le professionnalisme et faire prévaloir le sens de responsabilité sur toute tendance d'exacerbation et de division. C'est là, la manifestation d'une maturité journalistique et d'une authentique appartenance patriotique de nos filles et fils, à

travers les divers créneaux de l'information. C'est aussi le témoignage de leur fervente jalousie de la patrie, intrinsèquement hostile à toute atteinte à la souveraineté nationale et à l'unité du peuple. Une position louable à marquer d'une pierre blanche à l'actif de la presse nationale ». Le chef de l'Etat a conclu en appelant « les professionnels du secteur et les élites nationales à assumer le rôle qui leur incombe en cette étape charnière, dont aucun n'ignore les enjeux », réitérant « l'engagement de l'Etat à faire face fermement à tout acte visant à perturber le processus électoral, à semer la confusion ou à provoquer des entraves partant d'intentions malveillantes et d'arrière-pensées, qui ne sauront tromper la vigilance et la maturité du peuple algérien ». **M. B./APS**

## Start-up

# Formation à partir d'aujourd'hui au profit de 400 jeunes universitaires

Une session de formation et de coaching sera lancée jeudi à Alger, en faveur de 400 jeunes porteurs de 250 projets de start-up, a indiqué mercredi le ministère de l'Industrie dans un communiqué. Il s'agit de la dernière phase du programme ELIP (entrepreneurship, leadership & innovation program) initié par l'association Réseau entrepreneurial global (REG) avec

l'appui du ministère de l'Industrie. Cette phase, baptisée « ELIP Connect Camp », s'adresse aux jeunes universitaires sélectionnés à l'issue d'un processus d'accompagnement et de mentorat au titre du programme ELIP, précise la même source. La ministre du secteur, Djamilia Tamazirt, procédera à l'ouverture officielle de la formation, en présence de plusieurs

membres du gouvernement, des P-DG des groupes industriels et des banques, de directeurs généraux d'organismes et institutions publics et privés, de chefs d'entreprise, de présidents d'associations professionnelles, d'étudiants et d'autres acteurs de l'écosystème des start-up en Algérie. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la stratégie sectorielle visant à pro-

mouvoir la culture entrepreneuriale et de moderniser l'écosystème des start-up afin qu'il puisse connaître le dynamisme espéré par les pouvoirs publics, selon le communiqué. En marge de la formation des panels et des rencontres BtoB entre les 250 start-up et les différents acteurs de l'écosystème sont programmés, ajoute-t-il. **O. N.**

## Tizi Ouzou

# Nouvelle session de formation aux candidats pour l'obtention du permis de chasse

La Fédération de chasse de la wilaya de Tizi-Ouzou organisera les 14, 15 et 16 novembre prochain une nouvelle session de formation pour l'obtention de l'attestation d'habilitation pour le permis de chasser. Un appel est lancé pour les citoyens désirant obtenir ce permis pour déposer leurs dossiers par le biais de leurs associations locales avant le 4 novembre, a

précisé l'organisation de chasse de Tizi Ouzou dans un communiqué. Les candidats pour l'obtention de l'attestation d'habilitation à être titulaires du permis de chasse auront droit à une formation dans divers aspects liés à la chasse comme le secourisme, les connaissances sanitaires ou encore les maladies du gibier et les mesures de précaution et d'hygiène que doivent observer

les chasseurs afin de se prémunir contre ces mêmes maladies de la faune sauvage. Hamid M. Tizi Ouzou/ Lancement d'une campagne d'information sur la récolte des olives Les services agricoles de la wilaya de Tizi Ouzou ont entamé depuis quelques jours une vaste campagne de sensibilisation des habitants en général et des professionnels de la filière oléicole

autour de la récolte des olives. Intervenant la veille du lancement de la campagne oléicole, ces journées techniques seront animées par des spécialistes en la matière afin de sensibiliser sur le potentiel productif oléicole de l'olivier, les maladies et ravageurs de l'olivier et les itinéraires techniques de la culture de l'olivier. **H. M.**

## Comité spécialisé de l'UA sur les TIC Houda Faraoun à Sharm El Cheikh

LA MINISTRE de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du Numérique, Houda-Imane Faraoun, prendra part à la 3e session ordinaire du Comité spécialisé de l'Union africaine (UA) sur les Technologies de l'information et de la communication (CTS-CTIC) prévue les 25 et 26 octobre à Sharm El Sheikh en Egypte, indique mercredi un communiqué du ministère. Cette session, qui verra la participation des ministres chargés des communications et des technologies de l'information et de la radiodiffusion, ainsi que des institutions spécialisées en plus du secteur privé et des médias des Etats membres de l'UA, aura comme objectif principal « l'examen et l'adoption de la stratégie globale de transformation numérique pour l'Afrique 2020-2030, conformément aux aspirations énoncées dans l'Agenda 2063 de l'UA et l'Agenda 2030 des Nations unies pour le développement durable », précise le communiqué. Les participants auront également à « examiner les progrès accomplis dans la mise en œuvre et la voie à suivre pour les projets liés au système africain d'échange Internet (AXIS), le Dot Afrique (.africa), le réseau électronique panafricain, la connectivité des bureaux de poste et la création des chaînes de télévision et de radio panafricaines », ajoute la même source. La réunion offrira l'occasion de « renforcer les capacités en matière d'accès rural aux infrastructures de base, d'évaluer l'initiative politique et réglementaire pour l'Afrique numérique (PRIDA), ainsi que le rapport d'étape du programme pour le développement des infrastructures en Afrique (PIDA) ». Les Comités techniques spécialisés (CTS), qui se réunissent tous les deux ans, sont des organes importants de l'UA. Ils ont été créés en vertu de l'article 25 du Traité de la Communauté économique africaine (Traité d'Abuja), note le communiqué. Il est à rappeler que les première et deuxième sessions ordinaires du Comité ont eu lieu respectivement en septembre 2015 et novembre 2017 à Addis-Abeba en Ethiopie. **G. H.**



## Projet de loi sur les hydrocarbures

## L'approvisionnement du marché national est une priorité

■ La satisfaction des besoins du marché national et son approvisionnement en hydrocarbures est au centre du projet de loi sur les hydrocarbures qui lui accorde un caractère prioritaire.

Par Salem K.

«La satisfaction des besoins du marché national en hydrocarbures constitue une priorité. L'approvisionnement du marché national en hydrocarbures est assuré par l'entreprise nationale», lit-on dans l'article 121 du projet de loi, dont l'APS a obtenu une copie. Il est indiqué, dans ce cadre, que l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (ALNAFT) peut demander au co-contractant de contribuer à la satisfaction des besoins du marché national en hydrocarbures. Les termes, conditions et modalités de contribution du co-contractant à l'approvisionnement du marché national en hydrocarbures sont définies dans l'acte d'attribution et repris dans le contrat d'hydrocarbures. «Les quantités d'hydrocarbures prélevées au titre de la contribution du co-contractant sont cédées à l'Entreprise nationale», précise un chapitre du projet de loi, intitulé «la contribution aux besoins du marché national». Le prix de cession des quantités d'hydrocarbures liquides prélevées au titre de la contribution du co-contractant est le prix de base déterminé conformément aux dispositions de l'article 206 de la future loi. Par ailleurs, le projet de loi précise dans son article 207 que le prix de cession des quantités de gaz prélevées au titre de la contribution est la moyenne des prix pondérés par les quantités de gaz des différents contrats de vente, issues du périmètre objet du contrat d'hydrocarbures concerné. «Pour les hydrocarbures liquides

destinées au marché national, les prix fixés, conformément aux dispositions de l'article 149 pour le pétrole brut et le condensat et aux dispositions de l'article 150 pour les carburants et les GPL», stipule l'article 206 du projet de loi. Ainsi, les prix du pétrole brut et du condensat entrée raffineries sont calculés pour chaque année par l'Autorité de régulation des hydrocarbures (ARH), selon une méthodologie et des modalités qui est définie par voie réglementaire. Ces prix doivent couvrir les coûts et charges, y compris la fiscalité applicable aux activités amont, et assurer aux vendeurs un taux de rentabilité raisonnable. Ces prix sont notifiés par l'ARH, selon l'article 149. Quant aux prix de vente des carburants et des GPL destinés au marché national, non compris les taxes à la consommation, ils «doivent inclure les coûts et charges supportés par l'activité raffinage y compris le prix du pétrole brut et du condensat "entrée raffinerie" et par l'activité distribution, en assurant des marges raisonnables pour chaque activité», stipule l'article 150 de projet de loi. Il est aussi précisé dans le même article que la liste des carburants et des GPL, la méthodologie et les modalités de détermination de ces prix sont définies par voie réglementaire. Pour chaque année civile, les prix de vente des carburants et des GPL destinés au marché national sont notifiés par ARH. D'autre part, il est précisé que les besoins du marché national en gaz à moyen et à long terme, qui ne peuvent être couverts par l'Entreprise nationale, sont déterminés par ALNAFT quatre-vingt-dix jours



avant le début de chaque année civile. ALNAFT procède à l'évaluation de ces besoins en concertation avec l'autorité chargée de la régulation du gaz et l'Entreprise nationale, sur la base des informations et données fournies par ces dernières, selon l'article 123 de projet de loi. Il est aussi affirmé que «toute production de gaz d'un périmètre, destinée à approvisionner le marché national, à l'exception des besoins pour la réinjection et le cyclage, doit être conforme aux spécifications du gaz naturel».

### Préférence aux entreprises algériennes pour la fourniture de biens et services

Dans un autre chapitre relatif

au «contenu local», il est précisé que «le contrat d'hydrocarbures inclut des stipulations qui accordent une préférence aux entreprises algériennes pour la fourniture de biens et de services produits en Algérie pour autant que les conditions de prix, de qualité et les délais de livraison soient compétitifs». Les parties contractantes et leurs sous-traitants ont recours en priorité au personnel algérien pour les besoins des opérations amont.

A cette fin, «les parties contractantes prennent en charge, et assurent, directement ou indirectement, au début des opérations amont, la formation de personnel algérien couvrant l'ensemble des qualifications requises pour la conduite des opérations amont, dans les

conditions fixées dans le contrat d'hydrocarbures», lit-on dans l'article 125 du projet de loi. Sur un autre registre, le projet de loi consacre toute une partie pour des activités aval dans laquelle, il évoque notamment le transport par canalisation.

Il est précisé, à ce propos, que le transport par canalisation des hydrocarbures est exercé par l'Entreprise nationale sur la base d'une concession de transport par canalisation octroyée par arrêté du ministre. La demande de concession de transport par canalisation est soumise à l'ARH qui formule une recommandation au ministre. Les termes et les conditions de cette concession sont définis dans le cahier des charges annexé à l'arrêté du ministre. «Les concessions de transport par canalisation sont octroyées pour une durée de trente ans. Cette durée peut être prolongée aux conditions fixées dans la concession de transport par canalisation», selon l'article 130 du projet de loi. Selon le projet de loi, «les concessions de transport pour les canalisations internationales arrivant aux frontières du territoire national pour le traverser totalement ou partiellement et les canalisations internationales, dont l'origine est sur le territoire national, sont octroyées par le ministre après approbation du Conseil des ministres».

S. K. / APS

Malek Y.

### Pétrole

## Le Brent à plus de 59 dollars à Londres

Les prix du pétrole étaient orientés à la baisse hier en cours d'échanges européens, après des prévisions de hausse des stocks américains et alors que les pays membres de l'Opep s'apprêtaient à diminuer leur production de pétrole. Hier matin, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en décembre valait 59,09 dollars à Londres, perdant 1,02 % par rapport à la clôture de mardi. A New York, le baril américain de WTI pour décembre, dont c'est le premier jour de cotation,

abandonnait 1,14 %, à 53,86 dollars. La veille, le Brent s'était apprécié de 1,3 % et le WTI de 1,6%, une progression «survenue après des informations faisant état d'une réduction de la production des pays membres de l'Opep+ dans le but de contrer une croissance plus faible de la demande», a estimé Carsten Fritsch, analyste. «L'Opep prévoit une demande qui ralentit et une offre de pays non-membres augmenter pour l'année 2020», a complété Al Stanton, analyste. Les 14

membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et leurs dix partenaires, dont la Russie, sont engagés depuis 2016 dans une limitation volontaire de leur production afin de soutenir les cours. Les analystes regarderont mercredi les données sur les réserves de pétrole américaines publiées par l'Agence américaine d'informations sur l'énergie (EIA). «Hier (mardi), l'American Petroleum Institute (API) a annoncé une hausse des stocks américains de 4,5 millions de barils, plus impor-

tante que prévu par le marché», a pointé M. Stanton. Les chiffres de l'EIA sont cependant considérés comme plus fiables par le marché. Selon la médiane d'un consensus établi par l'agence Bloomberg, les analystes s'attendent à une hausse des stocks de brut de 3 millions de barils et à une baisse de 2,25 millions de barils de ceux d'essence et de 2,72 millions des autres produits distillés (fioul de chauffage et gazole), pour la semaine achevée le 18 octobre.

### Changes

## La livre sterling poursuit sa baisse face à l'euro et au dollar

La livre sterling baissait légèrement face à l'euro et au dollar hier, après avoir nettement perdu du terrain la veille à la suite d'un vote à double tranchant des députés britanniques. Hier matin, la livre sterling perdait 0,11 % face au billet vert, à 1,2858 dollar, et 0,10 % face à l'euro, à 86,52 pence pour un euro. La livre avait initialement gagné un peu de ter-

rain après un premier vote des députés britanniques en faveur de l'accord de Brexit, offrant une victoire de courte durée au Premier ministre britannique Boris Johnson. Mais un second vote, quelques minutes plus tard, au cours duquel le Parlement a rejeté le calendrier d'approbation proposé par le gouvernement, a fait dévisser la devise britan-

nique. Malgré tout, la livre restait bien au-dessus de son niveau d'il y a quelques semaines, alors qu'elle a connu une folle ascension depuis le 10 octobre. «Le Parlement a réussi à voter pour un projet de loi sur le retrait, après tout, et cela rend toujours très improbable une sortie sans accord», a expliqué Kit Juckes, analyste pour Société Générale.

Dans la foulée des votes, M. Johnson a annoncé la suspension de l'examen de l'accord de Brexit et affirmé qu'il comptait demander aux Européens «leurs intentions» concernant le report demandé samedi par le Parlement. Le président du Conseil européen, Donald Tusk, a recommandé aux Etats membres de l'UE d'accepter un

nouveau report du Brexit, lequel a déjà été différé à deux reprises, du 29 mars au 12 avril puis au 31 octobre. «Si l'Union européenne propose une courte extension, la loi va sûrement revenir (devant le Parlement), tandis qu'un report de trois mois conduirait probablement à des élections», ont souligné les analystes.

R. E.

## Khenchela

# 20 milliards de DA pour des centaines de projets au profit des communes de la wilaya

■ Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Salah-Eddine Dahmoune, a affirmé, mardi soir à Khenchela, qu'une enveloppe financière de 20 milliards DA a été consacrée pour la réalisation de centaines de projets de développement dans les communes de la wilaya.

Par Nassima A.

Lors d'une rencontre avec la société civile tenue dans l'après-midi au siège de la wilaya, le ministre a décidé l'octroi de 20 milliards DA pour le financement de projets divers de développement au profit de la population de la wilaya. Ce montant dégagé du fonds de garantie et solidarité des collectivités locales financera la réalisation de projets d'équipements et d'investissement dans le cadre local ou intercommunal, a ajouté M. Dahmoune qui a rappelé que la wilaya a bénéficié durant 2018 et 2019 d'une enveloppe financière de 16 milliards DA pour divers projets notamment de raccordement aux réseaux d'électricité et de gaz. Le ministre a promis à l'occasion de soumettre au ministre des Travaux publics et des Transports la préoccupation relative à la réalisation d'une route à double voie pour relier la wilaya de Khenchela à celle de Batna sur 74 km puis à l'autoroute Est-Ouest. Il a également affirmé qu'il transmettra au Premier ministre le dossier de desserte de la wilaya de Khenchela par le réseau ferroviaire et a affirmé qu'une enveloppe financière de 5 milliards DA sera accordée à l'aménagement des lotissements sociaux à travers les communes de la wilaya. Il a également fait état de l'octroi d'une enveloppe financière de 8 milliards DA pour le redressement du secteur des Ressources en eau dans la wilaya par l'inscription d'un projet de barrage dans la commune d'El Ouldja, du barrage de

Mellague à Bouhmama et la programmation de la réalisation de 4 stations d'épuration des eaux usées et la réhabilitation du réseau de distribution d'eau potable du chef-lieu de wilaya. Aussi, 1,2 milliard DA sera en outre accordés «début 2020» à la wilaya pour l'exécution des projets proposés pour le renforcement du réseau de chemins communaux de la wilaya, a indiqué le ministre qui a assuré avoir donné son accord pour le déblocage de 120 millions DA pour la réhabilitation et l'extension des gradins du stade Hamam-Amar du chef-lieu de wilaya. Le ministre a conclu en affirmant que la mobilisation d'une enveloppe financière de 2 milliards DA pour les divers projets a pour objectif d'améliorer le cadre de vie de la population de la wilaya.

N. A./APS



## Constantine

## Augmentation de 11 % de la production de la pomme de terre saisonnière

Une hausse de 11 % a été réalisée dans la production de la pomme de terre saisonnière au titre de la saison agricole 2018-2019, passant de 10 800 quintaux l'année dernière à 12 050 quintaux, a-t-on appris auprès de la Direction des services agricoles (DSA). Cette augmentation de l'ordre de 1 250 quintaux est due à l'extension de la superficie agricole réservée à cette culture, passée de 34 hectares à 38 hectares, la disponibilité des semences de bonne qualité ainsi que les fortes précipitations ayant permis l'amélioration des conditions de l'irrigation, a indiqué le chef du service de la production agricole et d'appui technique au sein de cette direction, Djamel Benseradj. Les actions de prévention

des maladies phytosanitaires, dont le mildiou, entreprises par les agriculteurs de cette filière agricole ont figuré également parmi les facteurs qui ont favorisé l'augmentation de cette récolte, ajoute la même source, soulignant que le rendement moyen de ce tubercule a atteint cette année 320 quintaux/hectares contre 318 qx/ha, dénombrés au titre de la campagne 2017-2018. La culture de pomme de terre de saison est concentrée notamment dans la région sud-est de la wilaya de Constantine, où pas moins de 6 650 quintaux ont été enregistrés dans la commune d'Ain Abid, suivie de celle d'Ibn Badis qui a réalisé une récolte de 5 100 quintaux, a fait savoir le même responsable. Par

ailleurs, M. Benseradj a souligné que la production de la wilaya de Constantine sera renforcée par les récoltes de pomme de terre d'arrière-saison, prévues entre les mois de septembre 2019 et fin février 2020. La campagne d'ensemencement qui a ciblé une superficie de 50 hectares, prévoit, ont signalé les responsables locaux de la DSA, la réalisation d'une production prévisionnelle de 12 500 quintaux. Le programme de formation et de vulgarisation des agriculteurs inscrit au titre de la nouvelle campagne agricole 2019-2020 et qui sera organisé avec la collaboration de la chambre d'agriculture ciblera une vingtaine de fellahs adhérant à cette filière, a-t-on fait savoir.

Samy Y.

## Batna

## Forte affluence au Salon du miel et des produits de la ruche

Le Salon local du miel et des produits de la ruche, ouvert dans la ville de Batna le 19 du mois en cours, enregistre une forte affluence des visiteurs, a-t-on constaté. En dépit des prix de ce produit agricole fixés entre 4 000 et 5 000 DA le kilogram-

me, les produits proposés connaissent un véritable engouement appuyé notamment par l'organisation de cette manifestation à la place de la Liberté, sise au chef-lieu de wilaya. Initiée par le Conseil de wilaya interprofessionnel de la filière apicole,

cette nouvelle édition qui devra se poursuivre jusqu'au 29 octobre prochain, a été marquée par l'exposition à la vente d'une dizaine de types de miel naturel en plus des produits de la ruche à multiples avantages. L'initiative vise principalement «à

faire connaître les variétés de miel produites à l'échelle locale appréciées par les connaisseurs du miel, telles que le miel noir, le miel blanc, le miel de jujubier, le miel de romarin et d'autres espèces qui tirent leur renommée de variétés de plantes les

plus répandues dans la région des Aurès, notamment les plantes aromatiques», a précisé le président local du Conseil interprofessionnel de cette filière, Tarek Bendrihem. Dix-sept apiculteurs de plusieurs communes de la wilaya participent au Salon local du miel et des produits de la ruche de l'année 2019 dont la localité de Barika, où ce genre d'activités n'existait pas il y a quelques années en raison du climat caractérisé par des températures élevées tout au long de l'année, défavorable à l'activité apicole. Le secteur agricole dans la wilaya de Batna, qui a réalisé durant l'année précédente une production de 3 218 quintaux du miel avec 5 kg par ruche, dispose pendant cette période de 73 103 ruches, selon les dernières statistiques établies par la Direction des services agricoles (DSA).

R. R.

F. S.

## El Bayadh

## Vaccination de 1,4 million de têtes de bétail contre la peste des petits ruminants

Quelque 1,4 million de têtes de bétail (ovin et caprin) ont été vaccinés contre la peste des petits ruminants cette année dans la wilaya d'El Bayadh, a-t-on appris des services vétérinaires de la wilaya. La campagne de vaccination a été lancée au début de l'année en cours et s'est achevée dernièrement, touchant toutes les communes de la wilaya. Un nombre important de vétérinaires du secteur public et privé a été mobilisé pour cette opération où 1,8 million de doses de vaccins ont été mis à leur disposition, a-t-on

indiqué. Une campagne de vaccination de rattrapage sera lancée ultérieurement pour toucher d'autres têtes du cheptel, surtout que la wilaya recense plus de 2 millions de têtes ovines répartis sur 17 000 éleveurs. Cette campagne a été précédée par celle de vaccination de 12 000 têtes bovines contre la brucellose. Il est prévu la programmation d'une campagne de rattrapage ciblant un nombre supplémentaires de bovins. Les services vétérinaires ont fourni 18 000 doses de vaccin contre cette zoonose, sachant que la

wilaya dispose de 23 000 têtes bovines. Parallèlement à la campagne de vaccination, les vétérinaires mobilisés mènent une opération de sensibilisation des éleveurs et maquignons sur les zoonoses et les méthodes de prévention et de traitement. En outre, les services vétérinaires effectuent des sorties périodiques de contrôle au niveau des marchés de bestiaux de la wilaya, notamment ceux d'El Bayadh et de Bougtob.



## Sahara occidental

# Le Président Ghali appelle l'ONU à nommer rapidement un successeur à Kohler

■ Le président de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), Brahim Ghali, a appelé les Nations unies à nommer rapidement un Envoyé spécial pour le Sahara occidental afin de poursuivre la dynamique initiée par l'ancien émissaire, Horst Kohler.

Par Mounira G.

Dans un entretien accordé mardi à la chaîne de télévision espagnole RTVE, le Président Ghali a exprimé son «profond regret suite à la démission de l'ancien médiateur, Horst Kohler, et la situation actuelle résultant de cette démission».

Le chef de l'Etat sahraoui a jugé «très important la nomination d'un nouvel émissaire pour compléter les efforts de son prédécesseur, car il est inconcevable que la situation reste dans l'impasse pour d'autres années, à un moment où une mission des Nations unies au Sahara occidental a été créée notamment pour superviser le référendum d'autodétermination du peuple sahraoui conformément à la résolution 690 du Conseil de sécurité d'avril 1991».

Dans cet entretien, le président sahraoui a critiqué «l'approche adoptée par les Nations unies depuis des décennies pour trouver une solution définitive au conflit au Sahara occidental, en dépit des nombreuses décisions et résolutions prises par l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité de l'ONU qui ont reconnu le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination».

Au cours d'une réunion sur le Sahara occidental, mercredi dernier, le Conseil de sécurité a souligné l'urgence de nommer un successeur au médiateur Horst Kohler en vue de préserver l'élan et l'esprit de Genève.

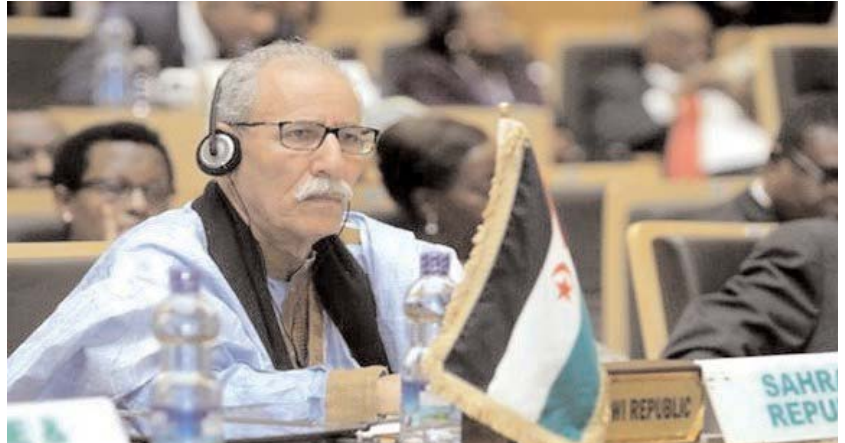
Au cours de cette réunion à huis clos, il y a eu consensus sur deux points importants : l'urgence d'accélérer le processus de désignation d'un successeur à Kohler et la nécessité de mainte-

nir la dynamique enclenchée à Genève.

Outre le plaidoyer de l'Afrique du Sud pour la décolonisation du Sahara occidental, la délégation américaine a insisté sur l'urgence de nommer un nouvel émissaire qui partage la stature et la détermination de l'ancien président Allemand.

Mercredi également, la 74<sup>e</sup> session de la quatrième Commission de l'ONU chargée de la décolonisation a adopté une résolution réaffirmant le droit du peuple du Sahara occidental à l'autodétermination et à l'indépendance, conformément aux principes énoncés dans la Charte des Nations unies et à la résolution 1514 de l'Assemblée générale de l'ONU relative à la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux.

Adoptée à l'unanimité par 193 pays, la résolution de la quatriè-



me Commission de l'ONU a réaffirmé le droit inaliénable de tous les peuples à l'autodétermination et à l'indépendance, conformément aux principes énoncés

dans la Charte des Nations unies et la résolution 1514 (XV) de l'Assemblée générale des Nations unies de décembre 1960 contenant la Déclaration sur l'oc-

troi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux.

M. G./APS

## Pillage

### Le britannique GeoEx vend les données sismiques de l'offshore sahraoui

La compagnie britannique GeoEx tente de vendre des données sismiques recueillies sur le fond marin du Sahara occidental occupé en violation du droit international, déplore l'observatoire des ressources du Sahara occidental (Western Sahara Resource Watch).

En 2017, la société britannique GeoEx a mené une exploration sismique massive au large des côtes du Sahara occidental occupé et du Maroc. L'étude comprend 14 986 kilomètres de données sismiques combinées.

Selon Western Sahara Resource Watch, les cartes

publiées sur le site web de la compagnie suggèrent qu'environ 40 % de la totalité de l'étude, soit environ 5 800 kilomètres, a été réalisée au large du Sahara occidental.

Toutefois, sur son site Web et dans son marketing externe, GeoEx indique systématiquement que les données ont été collectées au «Maroc».

Pour l'interprétation et la cartographie des données, GeoEx s'est associé à deux autres sociétés britanniques : Subsurface Resource Consulting (SRC) et Bridgeport Limited.

GeoEx indique qu'un «atlas de l'interprétation» des données

sera disponible à partir du troisième trimestre de 2019.

Ces derniers mois, la société britannique a intensifié ses initiatives pour vendre son jeu de données controversé.

L'observatoire condamne les entreprises impliquées dans la commercialisation d'opportunités pétrolières au Sahara occidental alors que le territoire reste sous occupation marocaine.

«Ces sociétés n'ont jamais obtenu la permission du peuple du Sahara occidental d'effectuer ou d'analyser la géologie de leur territoire. S'associer à la puissance occupante dans cette entre-

prise sabote les efforts de paix de l'ONU», dénonce Sylvia Valentin, présidente de Western Sahara Resource Watch.

Sylvia Valentin affirme que «le Maroc n'a pas le droit de demander à GeoEx ni à aucune autre société de collecter des données ni de signer des licences pétrolières au large du Sahara occidental», soulignant que les clients qui décident de s'engager dans l'exploration pétrolière dans le territoire occupé seront certainement confrontés aux protestations des propriétaires de ce fond marin, à savoir le peuple du Sahara occidental.

L'observatoire exhorte «les entreprises concernées à respecter le droit international et à soutenir le processus de paix des Nations Unies en ne vendant pas de données sur le Sahara occidental».

Il a également lancé un appel aux clients potentiels à prendre connaissance des efforts de paix des Nations Unies sur le territoire et des règles relatives aux accords commerciaux internationaux couvrant le territoire.

Et rappelle qu'«aucun Etat au monde, ni l'ONU ni la Cour de justice de l'Union européenne, ne reconnaît le Sahara occidental comme une partie du territoire national du Maroc».

La collecte de ces données sismiques ont été réalisées en violation du droit international, relève l'observatoire rappelant la position de l'ONU exprimée en 2002 qui considère «illégal» toute exploration pétrolière au Sahara occidental, réalisée sans l'accord du peuple du territoire.

R. M.

Moncef G./APS

## Tunisie

### Amnesty International appelle le président Kais Saïed à consolider la protection des droits de l'homme

Amnesty International a appelé le président tunisien nouvellement élu, Kais Saïed, à consolider la protection des droits de l'Homme en Tunisie et à mettre fin immédiatement aux violations commises au nom de la sécurité, notamment le recours abusif aux procédures de l'Etat d'urgence.

L'ONG de défense des droits de l'Homme a exhorté le président tunisien à hâter le processus de justice transitionnelle, à travers la publication du rapport de l'Instance Vérité et Dignité (IVD) au «Journal officiel» de la République tunisienne.

Elle a appelé Kais Saïed à inviter le prochain gouvernement à adopter une stratégie claire pour appliquer les recommandations de l'IVD.

Amnesty International a rappelé, dans ce sens, que l'IVD avait soumis aux chambres judiciaires spécialisées 173 dossiers concernant des cas avérés de violations des droits de l'homme.

Bien que la peine de mort n'ait pas été appliquée en Tunisie depuis 1991, l'ONG a soulevé le fait que les tribunaux tunisiens continuent à prononcer des jugements de peine capitale dans des affaires de lutte antiterroriste.

### Législatives 2019-Recours : le Tribunal administratif rend ses jugements

Le Tribunal administratif tunisien a achevé mardi l'examen des recours déposés contre les résultats préliminaires des dernières élections législatives et rendu ses jugements.

Selon le Tribunal, quarante recours ont été rejetés sur la forme et 59 rejetés sur le fond. Seuls trois recours ont été acceptés, indique le Tribunal administratif dans un communiqué. Sur la base des recours acceptés, les résultats des législatives dans certaines circonscriptions électorales seront

modifiés ou annulés.

Ainsi et dans la circonscription électorale de Ben Arous, le classement des listes gagnantes sera revu et le siège attribué, de nouveau, à la liste «Errahma», a décidé le Tribunal.

Le mouvement Echaab avait récupéré ce siège à la suite de l'invalidation de la liste du parti Errahma par l'Instance supérieure indépendante pour les élections.

Dans la circonscription de Kasserine, le mouvement Echaab récupère le siège remporté par Nidaa Tounes.

Concernant la circonscription d'Allemagne, le Tribunal administratif a décidé d'invalidier les résultats et d'appeler à un nouveau scrutin.

Conformément aux dispositions de la loi électorale, tous ces jugements peuvent faire l'objet d'un recours en appel, précise la même source.



## Afghanistan

# Les talibans annoncent la tenue d'une conférence inter-afghane à Pékin

■ Une conférence inter-afghane destinée à «trouver une solution au problème afghan» se tiendra à Pékin, a annoncé le porte-parole des talibans, Suhail Shaheen, à l'AFP, excluant la participation de représentant de «très haut niveau» du gouvernement.

Par Rosa C.

La délégation talibane, menée par le co-fondateur du mouvement, le mollah Abdul Ghani Baradar, se rendra en Chine les 29 et le 30 octobre, a-t-il précisé. Le ministère chinois des Affaires étrangères a indiqué que Pékin était «prêt à faciliter et aider» le processus de paix, selon une porte-parole. La grande inconnue reste l'identité des autres participants à cette conférence, les talibans refusant la présence de «représentant de très haut niveau» du gouvernement afghan, a-t-il observé. Kaboul a accueilli favorablement l'annonce du sommet mais en réservant sa décision d'y participer. Parallèlement, l'Union européenne et les États-Unis ont engagé les responsables afghans à constituer une «équipe de négociation nationale inclusive» et appelé toutes les parties à «observer un cessez-le-feu pendant les négociations inter-afghanes», dans un communiqué mardi. La conférence a été décidée après une rencontre à Doha entre le mollah Baradar, qui est également le chef du bureau politique des talibans, et l'envoyé spécial chinois Deng

Xijon, selon M. Shaheen. «Les deux parties ont discuté de la conférence inter-afghane à venir à Pékin et des questions relatives à la solution du problème afghan», a-t-il dit sur Twitter.

Dans son tweet le porte-parole des talibans a précisé que «tous les participants (y) assisteront à titre personnel et présenteront leur point de vue personnel pour trouver une solution au problème afghan».

Les talibans nient toute légitimité au pouvoir afghan, qu'ils qualifient régulièrement de «marionnette» des États-Unis. Une position réaffirmée par M. Shaheen dans ses déclarations à l'AFP.

Le porte-parole a indiqué que «si quelqu'un du gouvernement afghan est inclus dans la liste, nous examinerons son niveau et son statut». Il a précisé qu'il «n'est pas possible que quelqu'un de très haut niveau participe à la conférence en prétendant le faire à titre personnel». Dans un communiqué, le ministère afghan pour la Paix a fait savoir que des discussions étaient en cours avec le gouvernement chinois sur «les détails de l'organisation du dialogue. (...) Si des critères acceptables sont adoptés, une décision sera prise sur la



Ph. > D. R.

participation à la conférence». En mai, des opposants politiques au gouvernement afghan avaient rencontré une délégation talibane à Moscou. En juillet, une réunion – la première depuis de nombreuses années – s'était tenue entre des talibans et divers hauts responsables afghans à Doha. Les deux parties s'étaient engagées à établir une «feuille de route pour la paix» en

Afghanistan. Pour sa part, Pékin a déjà accueilli une délégation de talibans en juin, puis à la fin septembre, après la suspension par le président américain Donald Trump des pourparlers avec les insurgés sur un retrait des forces américaines d'Afghanistan en échange de certaines contreparties des rebelles. La Chine, qui partage une courte frontière de 76 km

avec l'Afghanistan à ses confins du nord-est, s'intéresse à ses ressources minérales et s'inquiète du vide sécuritaire qui pourrait se produire après le départ des dernières unités combattantes américaines. M. Trump a mis fin aux pourparlers avec les insurgés après la mort d'un soldat américain dans un attentat revendiqué par les talibans.

R. C.



## Commentaire

Match

Par Fouzia Mahmoudi

Depuis quelques mois en France le match de la présidentielle de 2017 semble se rejouer entre Marine Le Pen et Emmanuel Macron et laisse entrevoir un nouveau duel pour la présidentielle de 2022. La patronne du Rassemblement national a ainsi affirmé cette semaine qu'elle était «prête à faire le job» que Macron «ne fait pas», après avoir semblé douter d'avoir vraiment «envie» de se représenter au prochain scrutin présidentiel. «J'irai moi à cette bataille avec encore une fois mon expérience, avec ce que j'ai appris des coups que j'ai pu prendre, avec cette conviction que j'ai chevillée au cœur, avec cette exigence qui est la mienne et moi je dirai aux Français : moi je suis prête à faire le job, le job qu'Emmanuel Macron ne fait pas», a déclaré sur BFMTV la présidente du Rassemblement national, interrogée sur son «envie» de se présenter à la présidentielle pour la troisième fois. «La réalité c'est qu'on a eu beaucoup de grandes promesses, beaucoup d'espérances chez beaucoup de Français que les choses changent. Et puis on a encore une fois un véritable cataclysme social, on a un cataclysme économique», a ajouté la finaliste de la présidentielle en 2017 à propos de la politique d'Emmanuel Macron. «Il y a des millions, et même peut-être beaucoup plus de Français qui attendent que la politique pour laquelle je plaide se mette en œuvre, et qui ont confiance en moi pour la mettre en œuvre, qui ont confiance dans mes compétences, dans mon entourage, dans mon expérience», a-t-elle fait valoir. Mais «si les Français souhaitent que quelqu'un d'autre soit au second tour, c'est quelqu'un d'autre qui sera au second tour», a ajouté la députée du Pas-de-Calais. Marine Le Pen avait déjà affirmé en début de semaine avoir «envie d'être candidate» en 2022 et «surtout envie qu'on arrête avec la politique qui est menée». Jeudi dernier, elle avait jugé qu'il y avait surtout «besoin» qu'elle se représente. «En plus, il faut en avoir envie ? Je crois qu'on en a besoin surtout. Et à mon avis ça suffit très largement», avait-elle déclaré à Europe 1. Reste à voir si les Français, qui ont été nombreux à être déçus par le match du deuxième tour de la présidentielle, voudront voir se réitérer le même scénario entre Le Pen et Macron en 2022. Mais par ailleurs, très peu de personnalités politiques se distinguent aujourd'hui en France, laissant le champ libre à la présidente du RN et au président de la République.

F. M.

## Brexit

### L'Union européenne va débattre d'un nouveau report

Le président du Conseil européen, Donald Tusk, a recommandé aux États membres de l'UE d'accepter un troisième report du Brexit après un vote à double tranchant des députés britanniques. Mardi, la Chambre des communes a approuvé sur le principe, par 329 voix contre 299, le nouvel accord de divorce conclu par leur Premier ministre Boris Johnson et les dirigeants de l'UE, tout en exigeant plus de temps pour l'examiner. Elle a en effet refusé par 322 voix contre 308 de se prononcer sur ce texte d'ici à ce soir, un délai jugé trop court pour débattre d'un pavé de 110 pages. Boris Johnson a alors annoncé qu'il suspendait l'examen de l'accord par le Parlement jusqu'à ce que l'Union européenne prenne une décision sur un report de la date du divorce, fixée en principe au 31 octobre. «Le Brexit est au purgatoire», titrait hier le «Daily Telegraph». «Oui, mais non, mais...», ironisait pour sa part le tabloïd «The Sun» face à ce nouveau vote ambivalent des députés britanniques. «Notre position reste que nous ne devrions pas faire de report, que nous devrions quitter l'UE le 31 octobre», a ajouté Boris Johnson, qui n'a jamais varié dans sa promesse de mettre en œuvre le Brexit à la fin du mois, comme prévu. A la suite du vote britannique, M. Tusk a recommandé aux dirigeants de l'UE d'accepter de retarder une nouvelle fois le

Brexit, lequel a déjà été différé à deux reprises, du 29 mars au 12 avril puis au 31 octobre. «Je recommande aux dirigeants des 27 membres de l'Union européenne d'accepter la demande britannique pour un nouveau report de la date de sortie (du Royaume-Uni) et je propose que cela soit décidé par procédure écrite, sans besoin de convoquer un sommet», a tweeté M. Tusk. Une réunion des ambassadeurs des pays membres auprès de l'UE a été planifiée cette semaine pour discuter de cette recommandation, a indiqué l'un des représentants à l'AFP. Mais il n'est pas question de décider dès maintenant, a averti ce représentant. Il s'agira, a-t-il expliqué, de vérifier si l'ensemble des pays membres partagent la même analyse de la situation et de voir si un nouveau report est nécessaire. «La bonne nouvelle est que Boris Johnson a trouvé une majorité et elle n'est pas courte. Il a réussi son pari. Mais le Parlement a bloqué le calendrier. Nous ne sommes pas dans une situation de crise, mais face à un problème de calendrier devenu trop serré», a expliqué à l'AFP un responsable européen. M. Johnson avait demandé samedi une prolongation de trois mois, jusqu'au 31 janvier 2020. Donald Tusk a préconisé de répondre favorablement à cette requête, mais l'UE peut proposer une durée différente. La durée de la

prolongation doit être décidée par les Européens en concertation avec Londres, a soutenu le responsable européen. «L'UE est disposée à accepter une prolongation, mais elle décidera ce qui est nécessaire, et sa durée exacte devra faire l'objet d'échanges politiques», a-t-il commenté. «Un report de trois mois n'est pas acceptable. Il doit être limité», a-t-il estimé. La France s'est elle aussi déclarée prête à accepter un court report «technique» de «quelques jours» du Brexit pour que la procédure parlementaire puisse s'achever à Londres, mais a exclu toute rediscussion de l'accord. «En fin de semaine, nous verrons si une extension purement technique de quelques jours se justifie, pour que le Parlement britannique puisse achever sa procédure parlementaire», a déclaré la secrétaire d'État française aux Affaires européennes, Amélie de Montchalin. «En dehors d'une telle perspective, une extension destinée à gagner du temps ou à rediscuter de l'accord est exclue», a-t-elle ajouté. L'accord règle les conditions du divorce entre le Royaume-Uni et l'UE après 46 ans de vie commune et permet une sortie négociée assortie d'une période de transition courant au moins jusqu'à fin 2020. Une fois approuvé par le Parlement britannique, il devra aussi être adopté par le Parlement européen.



Révolution algérienne/ Un film sur Abdelhamid Benzine

# «Nous n'étions pas héros» en première nationale

■ Le 65<sup>e</sup> anniversaire du déclenchement de la Révolution nationale sera commémoré au cinéma avec la première nationale du film historique «Nous n'étions pas héros» de Nasredine Guenifi. Plusieurs cinémas en Algérie sont concernés par cette projection filmique qui revient sur les conditions de détention des prisonniers dans des camps spéciaux lors de la Révolution.

Par Abia S.

La commémoration du 65<sup>e</sup> anniversaire du déclenchement de la Révolution algérienne sera marquée par la première nationale du film historique «Nous n'étions pas héros». Réalisé par Nasredine Guenifi, ce long-métrage sera projeté dans plusieurs salles de cinéma algériennes. Les villes concernées par cette projection filmique sont Alger (salle Afrique), Constantine (salle Ahmed-Bey), Kherrata (salle du 8-Mai-1945), Saïda (salle Dounyazed) et Oran (salle Saïda).

Prévue pour le 31 du mois d'octobre courant, la projection de ce film se veut un hommage à toute personne qui a contribué à la libération du pays. C'est aussi une manière de faire vivre à la jeune génération des moments

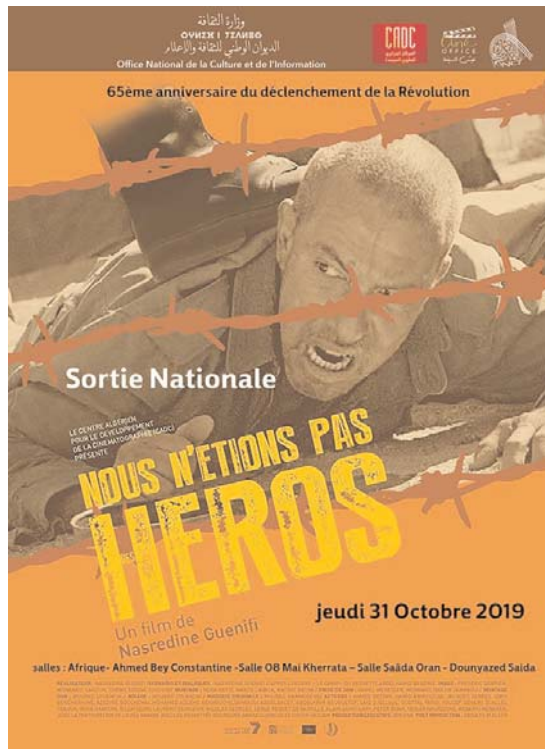
importants de la guerre de Libération nationale.

Le film historique «Nous n'étions pas héros» est aussi un témoignage de la résistance du peuple algérien devant la cruauté, la violence et la barbarie du colonisateur. Campé par le comédien et metteur en scène Ahmed Rezzak, Abdelhamid Benzine prend le rôle du narrateur qui relate, tout en rédigeant son livre, son transfert avec d'autres détenus de la prison de Lambèse au camp de détention spécial de Boughari où il découvre la haine et la barbarie dans toute leur ampleur. Dans ce dernier camp, les détenus dorment sur la paille, sous des tentes, n'ont droit qu'à un seul repas par jour et sont contrainés aux travaux forcés, tout en subissant les pires sévices et les humiliations de jour comme de nuit.

Les prisonniers, résistants et

militants de la cause algérienne découvrent également la cruauté d'anciens officiers nazis incorporés dans la légion étrangère, avec pour mission de «mater les prisonniers irrécupérables et les retourner contre leur cause».

Ce film montre également le sentiment d'impuissance de l'être et sa fragilité face à la violence, en même temps que la solidarité des détenus les uns envers les autres, voire la compassion de certains soldats de l'armée française à l'égard des prisonniers, ce qui ramène l'œuvre à une dimension plus humaine et montre un souci de sincérité du réalisateur dans l'approche de son sujet. Il est à rappeler que le film est une adaptation au cinéma du livre de Abdelhamid Benzine sur les conditions de détention inhumaines des prisonniers algériens dans les camps spéciaux. «Le camp» a été écrit en prison et



## Clôture du festival de la poésie féminine

### Appel à la création d'une anthologie de poésie maghrébine

Les participants à la 11<sup>e</sup> édition du Festival culturel national de poésie féminine ont préconisé, au terme de leurs travaux, mardi à la maison de la culture Malek-Haddad de Constantine, la création d'une anthologie de poésie féminine maghrébine et la mise en place d'ateliers d'écriture poétique et littéraire. Les présents ont également appelé, à l'issue de cette édition, à éditer les œuvres primées du festival et à internationaliser cette manifestation.

Le rideau est tombé sur cette 11<sup>e</sup> édition du Festival culturel national de poésie féminine dans un climat convivial combinant

musique et poésie, au grand bonheur du nombreux public ayant fait le déplacement.

A l'instar des précédentes éditions du Festival national de poésie féminine, la clôture de ce 11<sup>e</sup> acte s'est voulue festive à souhait sous l'impulsion du chanteur Djamil Bey et de son orchestre qui ont revisité des classiques de la chanson algérienne sur des rythmes entraînants aux influences variées.

Des récitals poétiques ont été donnés par les poétesses Sofia Menghour et la Palestinienne Ala El Qatraoui pour déclamer l'amour inconditionnel de la mère et le soutien indéfectible de

l'Algérie à la cause palestinienne, avant d'être honorées par le commissariat du festival.

La commissaire du festival, Amira Delliou, a remercié, dans une allocution prononcée à cette occasion, les poétesses qui ont participé à cette manifestation, ainsi que «toutes celles et ceux qui ont contribué de près ou de loin à la réussite de ce rendez-vous poétique, culturel, mais également touristique».

Ouverte samedi dernier, la 11<sup>e</sup> édition du Festival national de poésie féminine a enregistré la participation de plus d'une quarantaine de poétesses venues de tout le pays et de Tunisie, du

Maroc, d'Egypte, du Liban, du Soudan, de Palestine et des Emirats arabes unis.

En plus des récitals poétiques, des concerts et des conférences programmés au café culturel «Halima-Touati» du Palais de la culture Malek-Haddad, les invités de cette édition ont bénéficié d'une sortie touristique au site antique de Tiddis.

Il est à noter que plusieurs journalistes locaux ont été honorés par le commissariat du festival lors de cette cérémonie de clôture coïncidant avec la célébration de la Journée nationale de la presse. L. B.

## «Arabesque» à l'Opéra d'Alger

### Un concert andalou au bonheur des mélomanes

Alger accueillera le mardi 29 octobre et mercredi 30 octobre l'association musicale El-Djazira dans le cadre de l'événement «Arabesque». Une aubaine pour les curieux qui y découvriront une fusion d'andalou et de chaâbi.

C'est à l'Opéra d'Alger que se déroulera l'événement. Seront présents pour l'occa-

sion, l'orchestre lyonnais Nouiba, un groupe de chaâbi, le ballet féminin L'aur'ient venu de Lille ou encore l'orchestre Al-Djazira. L'événement met en avant des musiciens de tout bord et de cultures différentes.

L'occasion pour les intéressés de découvrir une double perspective mélangeant à la fois des origines méditerranéennes et des

influences propres aux tendances artistiques de la diaspora algérienne en France.

Placée sous le signe de la paix, «Arabesque» rassemblera des acteurs des deux bords dans une ambiance festive et conviviale. Celle-ci ouvrira ses portes à partir de 19h30. Entrée : 600 DA.

L. B.

## Prévu pour les 14 et 15 novembre Jamel Debbouz bientôt à Alger

Après Haroun et Nawal Madani, Alger accueillera un autre humoriste de renom sous peu et non des moindres : Jamel Debbouz. L'humoriste franco-marocain qui n'est plus à présen-

ter renouera, en effet, avec son public algérien à l'occasion de deux spectacles, les 14 et 15 novembre prochains. Jamel Debbouz viendra jouer son dernier one-man show «Maintenant

ou Jamel» à partir de 20h30.

C'est l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaih qui accueillera le papa du Jamel Comedy Club pour ces deux représentations qui s'annoncent déjà full.

Concernant la billetterie, l'organisation (la même derrière les venues de Haroun et Nawal Madani) n'a pas encore communiqué sur les prix et le début de la vente des tickets. R. C.

## AGEND'ART

Galerie d'art Bloom (El-Biar, Alger)

**Jusqu'au 12 novembre :**  
Exposition de peinture «La seconde intercalaire» de l'artiste Valentina Ghanem Pavlovsaya.

**Opéra d'Alger Boualem-Bessaih**

**Aujourd'hui à 20h :**  
Spectacle musical italien, «Quand les immigrés c'était nous» par la troupe Gruppo Incanto mise en scène de Rocco Femia.

**Vendredi 25 octobre à 20h :**  
Spectacle du Gruppo Incanto (Italie), «Et si on chantait la paix ?», mise en scène de Rocco Femia. Un savant mélange de chants traditionnels, chants d'auteurs et poésies en hommage aux hommes, aux femmes, aux pauvres et aux innocents, victimes de toutes les guerres

**Musée d'art moderne d'Oran**

**Jusqu'au 7 novembre :**  
Exposition collective «Balearics», avec la participation de 25 artistes méditerranéens, organisée par la Fondation Balearia en partenariat avec l'Institut Cervantès (Espagne).

**Cercle Frantz-Fanon de Riadh-El-Feth (El Madania, Alger)**

**Jusqu'au 30 octobre :**  
Exposition de peinture «Vécu au gré du pinceau», de l'artiste Malika Laliem.



Jeux mondiaux militaires  
**L'EN de Judo sortie en 8<sup>es</sup> de finale**

LA SÉLECTION algérienne de judo militaire a été éliminée en 8<sup>es</sup> de finale de l'épreuve par équipes des 7<sup>es</sup> Jeux mondiaux militaires à Wuhan (Chine), après avoir perdu face au Belarus (3-0), mardi. Mohamed Ghrici (-63 kg) a perdu devant Dzmirty Minkou et Youcef Nouari (-73 kg) a été dominé par Vadzim Shoka. Le 3<sup>e</sup> combat a permis à Yunus Bekmurazaev de gagner par forfait. L'équipe algérienne était exemptée des 16<sup>es</sup> de finale, de même que son adversaire du jour. Il est à rappeler que le judo militaire algérien était représenté en individuel par six athlètes dont le meilleur résultat a été réalisé par Rédha Lamri (-90 kg), Lyes Bouyacoub (-100 kg) et Mohamed El Mehdi Lili (+100 kg) qui ont atteint les repêchages.

**Boxe : Hamani (-91 kg) en 1/4 de finale, Belaribi (60 kg) éliminé**

De son côté, le pugiliste, Saïd Hamani (-91 kg) s'est qualifié aux quarts de finale du tournoi de boxe des Jeux mondiaux militaires de Wuhan en Chine, alors que son coéquipier Abdelnacer

Belaribi (60 kg) a été éliminé, mardi pour le compte des huitièmes de finale de la compétition. Saïd Hamani a pris le dessus sur l'Égyptien Youssef Karar (5-0). En quarts de finale, l'Algérien champion d'Afrique militaire en titre affrontera l'Ouzbec, Saydrakhimov Madiyar. Pour le compte des 8<sup>es</sup> de finale, Abdelnacer Belaribi (60 kg) a été battu par le Nord-coréen, Chel Chol Man (4-1). Lundi, Abdelli Yahia (64 kg) avait composé son billet pour les quarts de finale, en battant l'Allemand Ualikhanov Jan (5-0). Il sera opposé mercredi au Chinois, Zang Shuang. De son côté, Oussama Mordjane a perdu son combat des huitièmes de finale devant le Thaïlandais Butdee Chatchau Decha (5-0). Pour sa part, l'Algérien Mohamed Yassine Touareg s'est fait éliminer, en 8<sup>es</sup> de finale de la catégorie des -49kg, par le Nord-coréen Kim Jang Ryong sur le score de (5-0). L'Algérie participe aux Jeux mondiaux militaires dans sept disciplines sportives olympiques et militaires, à savoir le football, la boxe, le judo, l'athlétisme, la lutte associée, le taekwondo et le pentathlon militaire.

COA  
**Berraf décoré de l'Ordre du mérite de Hongrie**

LE PRÉSIDENT du Comité olympique et sportif algérien (COA), Mustapha Berraf, a été décoré, mercredi à Alger, de l'Ordre du mérite de Hongrie, une distinction qui «vient en reconnaissance de sa contribution à la promotion des échanges entre la Hongrie et l'Algérie dans le domaine sportif». La distinction lui a été remise par l'ambassadrice de Hongrie en Algérie, M<sup>me</sup> Helga Katalin Pritz, qui a souligné à cette occasion que cette décoration vient en reconnaissance de sa contribution à la promotion des échanges entre la Hongrie et l'Algérie dans le domaine sportif. «Le président Berraf a ouvert la voie à de nombreux échanges, à des stages d'entraînement des athlètes de haut niveau et au partage de connaissances à d'autres professionnels du sport», a relevé M<sup>me</sup> Helga Katalin Pritz. Pour le président du COA, également président de l'Association des Comités Nationaux Olympiques Africains (ACNOA), son instance «veut faire profiter le sport algérien de l'expérience hongroise, notamment en matière de préparation des athlètes, d'encadrement technique et aussi dans l'organisation des grands événements». La coopération algéro-hongroise dans le domaine du sport a été rendue effective suite à une convention cadre, signée le 23 mars 2018 par le COA avec son homologue de Hongrie (MOB), portant sur plusieurs aspects, en prévision des prochaines échéances internationales. A travers cet accord de coopération, soixante-et-un athlètes de dix

fédérations sportives ont effectué le mois d'août dernier un regroupement à Budapest (Hongrie), dans le cadre du lancement du processus de préparation des jeunes talents sportifs de différentes disciplines en vue des Jeux olympiques de la jeunesse (JOJ-2022) à Dakar (Sénégal). Lors de cette cérémonie, l'Ordre du mérite de Hongrie a été également décerné à Rachid Benaïssa, ancien ministre de l'Agriculture qui a «grandement contribué à l'amitié ainsi qu'aux liens professionnels et économiques entre les deux pays». «Il a travaillé pendant des décennies sur le renforcement de la coopération entre les deux pays, notamment dans les domaines de l'agriculture, de l'agroalimentaire et vétérinaire. Il a soutenu des projets interinstitutionnels structurants et a ouvert ainsi la voie à davantage de liens de coopération entre les entreprises des deux pays», a fait savoir M<sup>me</sup> Helga Katalin Pritz. Membre fondateur du CIO (Comité international olympique), la Hongrie est une grande nation de sport qui a donné un nombre important de champions du monde et olympiques dans plusieurs disciplines sportives à l'instar de Pal Schmitt, double champion olympique en 1968 (Mexique) et 1972 (Munich), et Krisztian Kulcsar, médaillé d'argent en escrime aux Jeux olympiques de Barcelone 1992 et d'Athènes 2004, champion du monde et d'Europe dans sa spécialité et président du Comité olympique hongrois depuis mai 2017.

Il se tiendra aujourd'hui à Sidi Moussa  
**Le BF reprogrammera-t-il le derby algérois ?**

■ C'est aujourd'hui que se réunira le Bureau fédéral de la Fédération algérienne de football pour aborder certaines questions concernant le championnat et la balle ronde nationale en général.



Par Mahfoud M.

Le derby sera-t-il rejoué ?

Ainsi, on apprend que le principal ordre du jour du BF sera le fameux derby algérois qui devait opposer le 10 octobre dernier le MC Alger à l'USM Alger et qui a vu le forfait des Usmistes qui ne voulaient pas disputer un match lors d'une date-FIFA, alors que cinq de ses joueurs se trouvaient avec l'EN militaire pour prendre part aux Jeux mondiaux militaires en Chine. La commission de discipline de la LFP a, sans surprise, prononcé la victoire du Mouloudia et la défaite de l'USMA sur le score de (3/0), en plus d'une punition de trois points et d'une amende de 20

millions de centimes. Les Rouge et Noir n'ont pas accepté cette sanction et ont saisi la FAF pour un recours. Des sources proches de la FAF indiquent que trois membres du BF seraient prêts à demander l'annulation de ces sanctions et refaire le match, mais ce sera certainement difficile à appliquer d'autant que le président de la Ligue, Medouar, a présenté des arguments en béton concernant les décisions prises à l'encontre des Usmistes, et insiste sur le fait que la loi n'interdit pas de programmer des matchs lors des dates-FIFA. Par ailleurs, on croit savoir que l'actionnaire principal de l'USMA, Haddad, sera présent lors de ce BF, et pourrait défendre les inté-

rêts de son club et demander de rejouer le match. Sur un autre registre, le BF devrait aborder la question de l'élimination de la sélection locale pour le CHAN après sa défaite face au Maroc sur le score de (3/0). Il était question que le sort du directeur des équipes nationales, Ludovic Batelli, soit prononcé lors de cette réunion mais celui-ci a démissionné avant qu'on décide de le limoger, sachant qu'on l'attendait au tournant, même si d'aucuns pensent qu'il dernier n'est nullement responsable de cette défaite, vu que la FAF n'avait pas aidé à préparer cette sélection livrée à elle-même.

M. M.

Droits TV

**L'EPTV signera une convention de trois ans**

La Ligue de football professionnel (LFP) a annoncé dans un récent communiqué qu'elle s'apprête à signer une convention pour les trois prochaines années avec l'EPTV. La Ligue a expliqué : «Le président de la LFP s'est dit très satisfait des résultats de la dernière réunion avec les respon-

sables de l'EPTV. Les premières décisions commencent à se concrétiser sur le terrain». Précisant aussi qu'«il reste à signer la convention entre les deux parties pour les trois prochaines années». Les droits télévisuels seront donc cédés à l'entreprise nationale, partenaire de la LFP, jusqu'en 2022. Pour rap-

pel, l'instance footballistique et l'EPTV étaient en conflit, la saison dernière, au sujet de ses mêmes droits télévisuels. Les clubs de Ligues 1 et 2 avaient appelé à l'organisation d'une rencontre sans matches télévisés.

Ligue 2 (Mise à jour)

**Première victoire de l'USMH**

L'USM El Harrach s'est imposée devant la JSM Béjaïa sur le score de 2 à 1 (mi-temps : 1-1), en match en retard comptant pour la mise à jour de la 6<sup>e</sup> journée de la Ligue 2 algérienne de football, disputé mardi au

stade 1<sup>er</sup>-Novembre (Alger). L'USMH, qui décroche son premier succès de la saison, s'est imposée grâce au doublé d'Abdat (8', 57'), alors que Zammoum (25') avait égalisé entre-temps pour la JSMB.

Malgré cette victoire, El Harrach (5 points) reste scotché à la dernière place du classement, à une unité de la JSMB (6 pts) qui compte encore un match en retard face au MO Béjaïa.



# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Algérie/Espagne

## Oran, autrefois terre d'asile pour les Espagnols fuyant le régime de Franco

**DES CONFÉRENCIERS** composés pour la plupart de fils ou de petits-fils de réfugiés espagnols à Oran participant au séminaire sur «L'exil républicain espagnol en Algérie» ont remis au goût du jour l'histoire, parfois troublante, de leurs aïeux, contraints à l'exil vers Oran, terre qualifiée d'hospitalière en dépit du régime colonial auquel elle était soumise.

Le rôle d'Oran comme terre d'asile pour les réfugiés républicains espagnols, leur accueil par les populations oranaises et leurs conditions de vie déplorables dans les camps d'internement improvisés par l'administration de l'époque, ont été les points phares développés par les conférenciers.

Eliane Ortega, fille et petite-fille de réfugiés a parlé dans son intervention des «lieux de mémoire de l'exil espagnol à Oran en 1939» et énuméré les différentes raisons qui ont conduit les républicains espagnols, vaincus par les «frankistes», à se réfugier à Oran.

La conférencière a indiqué que parmi les raisons ayant favorisé le choix d'Oran comme terre d'accueil est la «présence espagnole à Oran depuis des siècles et ses traces», non seulement sur le plan des constructions, mais aussi sur certaines traditions, culinaires notamment, ainsi que la présence de la langue espagnole dans le parler des Oranais, entre autres.

«La fin de la guerre civile espagnole et la défaite des républicains a été la raison principale de l'exil, qui ont poussé de nombreux Espagnols vers les côtes de l'Afrique du Nord», a-t-elle dit. Selon ses propos, «entre 12 000 et 20 000 Espagnols se sont exilés en Afrique du Nord et ont fait le déplacement par bateau» et «de nombreux réfugiés ont également rallié Oran par avion».

«A l'arrivée massive des Espagnols en mars 1939, il y avait beaucoup d'improvisation de la part des Français, notamment en ce qui concerne les structures d'accueil qui étaient, en réalité, des camps d'internement ou des camps de concentration, mal gérés où les conditions de vie étaient exécrables», soutient-elle au passage.

Selon Eliane Ortega, il y avait plusieurs camps d'internement, notamment l'ancienne prison civile, les caves des «frères Gay», le Ravin Blanc (port), le fort de Mers El-Kébir, le camp de vacances d'Aïn El-Turck, ainsi que des bateaux prisons dans la rade d'Oran, ajoutant que de nombreux autres camps se trouvaient dans différentes autres régions d'Algérie.

Pour sa part, Yenia Camacho Samper, fille d'exilés, a parlé de «l'Algérie dans la mémoire de l'exil communiste espagnol», décrivant les conditions de vie de ces activistes communistes, les exactions des Français, ainsi que leur combat au sein des structures d'internement, leurs tentatives d'évasion, réussies ou échouées, ainsi que leurs actions au sein de la population locale.

La conférencière a aussi évoqué la solidarité des Oranais envers les réfugiés, qui les ont aidés moralement et matériellement lors de leur arrivée à Oran et dans leur combat de tous les jours contre l'administration coloniale et contre la discrimination exercée contre eux. Concernant ces réfugiés, Yenia Camacho Samper a indiqué qu'il s'agissait des agriculteurs, des ouvriers, voire des juges et même un ministre, se sont réfugiés à Oran après la défaite des républicains.

Pour sa part, Gerardo Bernabéu, également exilé et fils d'exilés, s'est attardé sur les conditions de vie des Espagnols qui n'étaient pas internés et «les difficultés de trouver du travail à Oran en raison de la discrimination des Français envers les Espagnols, car ils n'avaient pas la nationalité française».

Il est à noter que durant les deux jours du séminaire, une exposition relatant les différentes étapes de l'émigration et de l'exil des Espagnols à Oran, depuis plusieurs siècles, a eu lieu à la médiathèque d'Oran (ex-Cathédrale). Selon l'Institut Cervantès, l'objectif de cette manifestation est de rendre hommage à tous ceux que La Retirada (La Retraite) de 1939 a représenté pour les exilés républicains espagnols, ainsi que pour les pays qui les ont accueillis, notamment l'Algérie, qui était alors sous occupation française.

La rencontre commémorative est organisée par l'ambassade d'Espagne en Algérie et les Instituts Cervantès d'Alger et d'Oran, en collaboration avec le ministère de la Justice d'Espagne et les ministères algériens de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et de la Culture et l'Assemblée populaire communale d'Oran.

Le séminaire de deux jours a été marqué par la présence de l'ambassadeur d'Espagne en Algérie, Morane Fernando, et l'ambassadeur du Mexique en Algérie, Juan José Gonzalès.

**Halima T.**

journée nationale de la liberté de la presse



Loumis

Djalou@hotmail.com

Berrouaghia (Médéa)

## Deux morts dans une collision entre un véhicule et un camion

■ Deux personnes ont trouvé la mort mercredi matin dans une collision entre un véhicule touristique et un camion poids lourd, survenue à «Cherata» dans la commune de Berrouaghia, Est de Médéa, sur un tronçon de l'autoroute nord-sud, a-t-on appris auprès de la Protection civile.

Par Omar B.

L'incident a également fait un blessé, parmi les passagers du véhicule touristique, qui a été secouru sur place, avant d'être transporté à l'hôpital «Benyoucef Benkhedda», à Berrouaghia, pour recevoir les soins nécessaires, a-t-on ajouté. Les corps des deux victimes, âgés de 20 et 52 ans, morts sur

le coup, ont été transférés à la morgue de la même structure sanitaire, a indiqué la protection civile.

### Mila : Saisie de plus de 5 000 comprimés de psychotropes

Les éléments de la brigade de recherche et d'intervention (BRI) de la sûreté de wilaya de Mila ont saisi de 5 480 compri-

més psychotropes dans une opération, qui s'est soldée également par le démantèlement d'un réseau de contrebande de produits hallucinogènes, composé de deux personnes âgées de 33 et de 34 ans, a-t-on appris mercredi auprès des services de ce corps sécuritaire.

L'opération a été menée sur la base de renseignements faisant état d'une activité suspecte de deux personnes, a-t-on indiqué, détaillant que l'enquête déclenchée a permis d'identifier et d'arrêter les deux trafiquants à l'entrée sud de la ville de Mila à bord d'un véhicule de tourisme.

A la fouille du véhicule, une quantité de 5 480 comprimés psychotropes dissimulée dans le réservoir du carburant a été découverte, a-t-on noté, soulignant que la marchandise était acheminée depuis un pays voisin.

Après le parachèvement des procédures judiciaires, les deux personnes impliquées dans l'affaire ont été présentées devant le parquet près le tribunal de Mila, a indiqué la même source. A signaler que les services de la sûreté de wilaya de Mila ont traité récemment des opérations similaires qui ont permis l'arrestation de plusieurs personnes et la saisie de quantités importantes de comprimés psychotropes.

**Hocine Cherfa**

O. B./APS

Béjaïa

## 534 foyers raccordés au gaz naturel

PLUS de 534 foyers sur les 1 064 prévus ont été raccordés hier au gaz naturel dans le douar Aït Melloul regroupant plusieurs villages dont Ighil Isli, Izoumam, Tizi Ouaglana, commune de Tichy. Ces foyers sont perchés sur les montagnes de la région, soit à plus de 900m d'altitude. Le raccordement au gaz naturel a été effectué par le wali.

Les populations de cette région n'ont pas manqué d'exprimer leur satisfaction. Le raccordement a d'ailleurs été effectué dans une grande liesse. Il est utile de rappeler que le taux de pénétration en gaz de ville dans la wilaya de Béjaïa était de 42% au début de l'année 2018 avant de passer à 64 % en 2019 avec le déblocage du gazoduc de 20

pouces reliant l'est de la wilaya après 15 années de blocage. L'objectif tracé par le secteur à travers les programmes inscrits est d'atteindre un taux de raccordement de 80 % à la fin du programme en cours de réalisation. Plusieurs dizaines de milliers de foyers devraient bénéficier de cette énergie d'ici quelques années. Plusieurs opérations sont toujours bloquées par des propriétaires terriens qui refusent le passage des gazoducs, certains exigent un dédommagement financier conséquent. Pour rappel, quelque 946 foyers avaient été raccordés en mai dernier à Souk El-Tennine notamment, dans le village Tizi.